

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

-----  
**Séance du 08 Décembre 2025**  
-----

**DÉLIBÉRATION N°DEL2025-34**  
**ENTRETIEN ET RÉPARATION DES PRISES INCENDIE COMMUNALES**

L'an deux mille vingt-cinq le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le vingt-sept novembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. POTHEAU Christian, 1<sup>er</sup> adjoint, en l'absence de M. le Maire empêché pour des raisons de santé.

**Étaient présents** : MM., POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT  
MM. LASNIER, BOUCHET, Mme DUPONTET.

**Étaient absents excusés** : M. DESCHAMPS Robert, Mmes FEL Annie, RAPINAT Claire, M. BATHIER Jean-Louis.

**Pouvoir** : Mme FEL Annie donne pouvoir à M. LENOBLE Denis

**Secrétaire de séance** : M. FRAPPAT Olivier

Monsieur le 1er Adjoint rappelle au Conseil Municipal que la commune à l'obligation de veiller au bon fonctionnement des prises incendie communales. Il présente ensuite un projet de convention établi par la SAUR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de confier la gestion technique de l'entretien et la réparation des poteaux et prises d'incendie communales à la société SAUR FRANCE ;

- Accepte le projet de convention ;

- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Membres	10
Présents	06
Représentés	01
Votants	07
Exprimés	07
Oui	07
Non	00
Abstentions	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 18 décembre 2025

Le Bourg d'Hem, le 18 décembre 2025  
Le Maire  
Robert DESCHAMPS,

*Affiché le 18 décembre 2025*

The image shows the official seal of the Municipality of Bourg d'Hem, which is circular and contains the text 'MAIRIE BOURG-D'HEM' and '2320'. Overlaid on the seal is a large, handwritten signature in black ink.

Accusé de réception en préfecture  
023-212302905-20251208-DEL2025-34-DE  
Date de réception préfecture : 19/12/2025